

PRINCIPES D'UTILISATION DU BUS



Faire signe
au conducteur



La montée s'effectue par
la porte avant du bus.
La descente se fait par
la porte arrière du bus.



Avant de monter dans le bus,
pensez à préparer votre support
sans contact ou votre monnaie.
Concernant l'achat de Ticket
QR code ou de recharge
de titres sur votre titre de
transport à bord des véhicules,
vous êtes invités à faire
l'appoint.



Validez votre titre de
transport à chaque
montée même en
correspondance.
La validation est
obligatoire,
en cas de non
respect,
le passager peut
être verbalisé
lors d'un contrôle.



Pour faciliter l'accès
des autres clients,
merci de vous diriger
vers le fond
du bus.



Pour éviter les
chutes,
veillez à bien
vous tenir
lorsque le bus est
en mouvement.



Pour demander l'arrêt,
appuyez sur le bouton
«arrêt demandé».
Le bus n'est pas autorisé
à s'arrêter en dehors
des arrêts officiels
que ce soit
pour descendre ou
pour monter.

ANIMAUX



Seul le transport
des petits animaux dans un
panier est autorisé,
à condition qu'ils ne puissent
ni salir, ni incommoder
les voyageurs.
Les chiens d'aveugle
sont acceptés gratuitement.

ENFANT & MINEURS



Le voyage est
gratuit pour
les enfants de moins
de 4 ans.
En cas d'affluence,
porter les enfants sur
les genoux.

PLACES PRIORITAIRES



Des places assises
sont réservées en priorité
aux personnes mentionnées
ci-dessous :

- Personnes âgées
- Personnes accompagnées
d'enfants de - de 4 ans
- Femmes enceintes
- Non valides
- Non-voyants

HARCÈLEMENT



Témoin ou victime de harcèlement
dans les transports, nous avons
tous un rôle à jouer, soyons tous
solidaires ! Chacun peut (ré)agir
comme il le souhaite :

- Harcèlement scolaire : **3018**
- Harcèlement à caractère sexuel
ou sexiste : **3919**
- Police : **17**
- Se rapprocher du conducteur

RÈGLES DE CIVILITÉ



Les poussettes
sont autorisées.
En cas d'affluence,
merci de plier celles-ci.
Pour le confort de tous,
il est recommandé d'éviter
les heures de pointe.



Pour ne pas gêner les autres
voyageurs vous êtes invité
à porter votre sac à dos
ou votre cartable à la main.



Pour ne pas incommoder
les autres voyageurs, merci de
baisser le son de la musique
et de porter des écouteurs.



Il est interdit
de souiller et de dégrader
le matériel roulant.



Les vélos, trottinettes non
pliées et autres véhicules à
roues ainsi que les rollers,
patins à roulettes chaussés
sont interdits à bord des bus.



Les colis et bagages
encombrants, dangereux ou
incommodants ne sont pas
admis dans les véhicules.



Il est interdit de fumer, cracher,
monter en état d'ivresse et
de troubler la tranquillité
des voyageurs, par des cris,
disputes, injures et gestes
inconvenants.



Pour le confort de tous les
voyageurs et le respect du
matériel, il est interdit de
mettre les pieds sur les sièges
de bus.
En cas de non respect de cette
règle le passager peut être
verbalisé à hauteur de 50€.

OBJETS TROUVÉS



Si vous avez perdu ou trouvé
un objet contactez le
03.21.83.51.51

SITUATION IRRÉGULIÈRE



Le voyageur est tenu
de présenter un support
sans contact, valable et validé,
à la demande des agents de conduite
et de contrôle.

Les contrôleurs assermentés
sont chargés de faire respecter la
réglementation propre aux transports
publics. Ils ont le pouvoir de relever
les infractions en dressant les procès-
verbaux.

Rendez-vous en Boutique Marinéo / Centre commercial de la Liane - Bd Daunou - 62200 Boulogne-sur-Mer

03 21 83 51 51

www.marineo.fr

MARINEO APPLI

MarineoBus Officiel

Communauté
d'agglomération
du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

GRUPE
RATP

marineo